PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

| | Un An. | 6 Mois. | 3 Mois. | 1 Mois. |
|---|---|---|---|---|
| POUR LES ETATS-UNIS..... | $12.00 | $6.00 | $3.00 | $1.00 |
| POUR L'ETRANGER..... | $15.15 | $7.50 | $3.75 | $1.50 |

Les abonnements se paient invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

| | Un An. | 6 Mois. | 4 mois. | 3 Mois. |
|---|---|---|---|---|
| POUR LES ETATS-UNIS..... | $3.00 | $1.50 | $1.00 | 75 cts |
| POUR L'ETRANGER..... | $4.00 | $2.00 | $1.35 | $1.00 |

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. PRO ARIS ET FOCIS SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 17 FEVRIER 1897. — Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.
Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

## Une nouvelle industrie.

Une nouvelle industrie nous est signalée par les journaux américains du Nord : c'est l'élevage en grand des araignées, et ces araignées servent tout simplement à "maquiller" les bouteilles de vin.

Ce serait un Français, du nom de Pierre Grantaire, qui posséderait, près de Philadelphie, la plus grande "ferme" d'araignées du monde.

Toujours d'après les mêmes journaux, cette industrie se pratiquerait en France, dans le département de la Loire, qui ne compterait pas moins de dix établissements du même genre. Les araignées se vendent environ 60 francs le cent, et la clientèle est constituée par certains viticulteurs peu scrupuleux qui opèrent de la façon suivante :

Ils introduisent les insectes dans un cellier nouvellement rempli, et, au bout de trois mois, les bouteilles sont recouvertes, de bouchon à bouchon, d'un lacis de toiles d'araignées. Les personnes non prévenues, en voyant les bouteilles en cet état, en concluent naturellement que le vin qu'elles renferment est vieux, et celui-ci peut ainsi se vendre plus cher.

## Les Anglais et le Transvaal.

Les Communes anglaises se sont aussi occupées du Transvaal, ces jours derniers, et M. le ministre Chamberlain a fait des déclarations importantes, comme déjà nos lecteurs le savent :

"La situation dans l'Afrique du Sud, dit le ministre, est encore peu satisfaisante. Des bruits inquiétants parviennent jusqu'à moi tous les jours. Il y a eu, dans les derniers mois, sans aucun doute, une recrudescence de surexcitation. La situation n'a pas été améliorée par la législation du gouvernement du Transvaal. Quelques-uns des points de cette législation sont certainement contraires à la convention de Londres, et si ces points étaient mis en application, il en résulterait une situation qui demanderait toute notre prudence, toute notre impartialité et toute notre patience.

"Quant aux demandes de réformes des uitlanders, le président Krüger a maintes fois promis de considérer favorablement les représentations amicales du gouvernement anglais et les requêtes respectueuses de la majorité de la population. Représentations amicales et respectueuses requêtes n'ont pas manqué; mais, jusqu'à présent, la réponse du gouvernement du Transvaal a été insuffisante.

"Des réformes ont été promises et adoptées par les Chambres législatives du Transvaal. Mais ces réformes sont bien loin de pouvoir satisfaire les requêtes légitimes de la majorité de la population.

"Il n'y a aucune raison de croire à une déclaration faite au président Krüger, à savoir qu'il n'y aurait aucune sécurité pour la paix ou pour les bonnes relations entre les différentes races jusqu'à ce qu'on ait cherché à faire disparaître les griefs des uitlanders.

"Le président Krüger a ses propres difficultés à vaincre dans ses propres populations. Nous ne pouvons que souhaiter de le voir assez fort pour qu'il puisse remplir les promesses qu'il a souvent réitérées.

"C'est dans ces conditions que nous demandons une enquête :

"1. Sur l'origine et les circonstances de l'invasion ;

"2. Sur l'administration de la Chartered."

La Chambre a adopté à l'unanimité la proposition de M. Chamberlain et nommé une commission d'enquête de quinze membres sur l'invasion du Transvaal.

## Le repentir de la princesse de Chimay.

On assure qu'une brouillerie aurait éclaté entre la princesse et son ami le Tsigane.

Un correspondant à Budapest vient de recevoir une lettre de la princesse actuellement à l'Hôtel de Ville à Gênes. Il communique quelques détails intéressants :

"Je me porte à merveille après cette vie infernale qui nous a été faite à Budapest; et j'oublie les larmes versées pour le supplice que j'ai enduré dans votre ville.

"Je vous envoie un petit médaillon en or comme souvenir et j'espère que vous le porterez toujours sur vous. Il doit vous rappeler cette pauvre femme innocente que l'opinion publique a condamnée trop sévèrement.

"Quand vous parlerez de moi, soyez indulgent et pensez que vous défendez un être mortellement blessé qui ne pourra jamais se défendre contre les attaques."

La lettre signée, *Clard Rigo* apprend aussi que la princesse se rend à Cannes, où sa mère est gravement malade : "Nous irons dans un pays lointain, dit elle, peut-être chez les sauvages !"

La dame Rigo légitime est en ce moment à Paris rue de la Lune.

# AMERICANA.

(*Suite et fin.*)

Mais si notre société moderne, au nom de l'indépendance encore plus que de la liberté, accepte et sanctionne comme loi sociale le *divorce* ou la dissolution du mariage par raison d'*incompatibilité* dans les esprits, dans les humeurs, dans les mœurs et dans d'autres choses encore, parce qu'elle ne croit la *séparation* de corps et de biens ni suffisante, ni juste, ni honnête, est-ce que la législation sur le divorce, touchant à la famille, à l'âme elle-même de la famille, au père, à la mère, aux enfants, à ce qui doit être la vie et la sainteté du foyer domestique dans l'ensemble des devoirs incontestablement les plus naturels et les plus augustes, ne doit pas être faite avec la prudence la plus grande, la mesure la plus raisonnable et la sagesse la plus complète ? Voit-on entrer dans le sanctuaire avec la violence d'un taureau furieux qui entre dans un magasin de faïence et qui brise tout avec la brutalité de ses cornes ? Sous prétexte ou raison que le lit est mal fait et devrait être mieux fait, faut-il, avec la profanation de tous les mystères où il y a faiblesse et douleur ma'e vertu aussi par résignation triomphante dans le devoir, jeter au vent et par la fenêtre du mépris et du scandale les draps de ce lit souillé à plaisir et où votre législation avait préalablement mis l'amour facile, la passion qui est folle, le sentiment qui ne dure pas et le *divorce* des corruptions inévitables, fatales et prévues ?

Dans ces draps jetés à la rue est-ce que vous ne jetez pas les enfants eux-mêmes ?

XXXI

En vérité, si votre législation sur le divorce n'est pas faite avec le plus grand soin, prudemment, sagement, en vue d'une morale supérieure, et si elle n'est qu'une législation de passions affranchies, indépendantes, point contrôlées, déréglées, sans devoirs et souveraines dans toutes leurs manifestations, c'est-à-dire manquant de tendresse véritable, de délicatesse nécessaire et de foi dans l'âme humaine, quelle société prétendez-vous établir et consolider dans une civilisation de raison, d'ordre, de justice et de perfectionnement social ? Avec du sabre seulement, sans la chaux, le mortier et la pierre qui sont les vertus essentielles de la construction et de l'édifice, est-ce que l'on bâtit quelque chose de durable et de solide ?

Ici, si nous avions pouvoir et autorité pour nous adresser à quelques-uns, c'est aux Américains et aux Américaines que nous nous adresserions surtout, à ceux de race anglo-saxonne qui veulent à positifs sans excès de tendresse et qui sont volontiers protestants d'un protestantisme de liberté personnelle, se souvenant peut-être qu'ils viennent d'un pays où *Gretna Green* fut une institution et pensant sans doute que le divorce est une institution avec laquelle on doive couronner une société, une civilisation et un grand peuple marqué au front du signe éclatant du progrès.

Et nous parlerions sans hésitation et sans crainte, non pas par esprit de critique, avec antipathie de race et de croyance, pour avoir l'air d'être quelqu'un ou quelque chose, mais plutôt comme ami sincère, dévoué, courageux, sachant admirer ce qu'il y a de bon et de puissant dans ce peuple encore jeune, dans cette république qui n'est pas sans virilité et sans vertus, dans cette démocratie à laquelle nous souhaitons un avenir de grandeur et que nous ne voudrions pas voir sombrer misérablement demain dans la licence, dans le désordre, dans la corruption et dans l'immoralité d'où l'on ne se relève pas et où l'on meurt honteusement et ingloriesement, parce qu'on l'a mérité par son orgueil et par son mépris de toute sagesse et de toute raison. Mais ce que Montesquieu disait au siècle dernier est encore vrai à la fin de notre siècle, et d'une vérité plus apparente qu'alors. Si les monarchies n'ont pu vivre que par l'*honneur* et par l'exemple d'une *noblesse* qui ne mentait pas et qui méritait son nom, les républiques, avec la démocratie pour âme et pour principe, ne peuvent pas vivre sans vertus, c'est-à-dire sans mœurs.

Ce que nous disons doit sans doute paraître bien vieux et sembler bien rococo aux jeunes générations qui fuissent très joyeusement et très matériellement, sans foi aucune excepté la foi aux jouissances, ce vieux siècle qui verse un peu partout et de toutes les façons son sac d'ordures, de choses vieillies et pourries, d'exécrements séparés de ce que son esprit a eu de grand, peut-être pour la purification, la santé et la vie nouvelle de demain ; mais il se peut bien qu'il n'y ait pas inutilité à le dire, même quand on n'est point l'autorité qu'on écoute et la parole que l'on entend.

XXXII

Mais si un homme n'admet point qu'on lui dise la vérité, s'en offense et prétend qu'elle n'est pas faite pour lui, sans doute parce qu'il se croit supérieur à elle, cet homme est certainement plus petit que grand. Laissez-le à lui-même et à la vérité qui le frappera à son heure.

Est-ce qu'un peuple, plus grand qu'un homme et de plus longue durée, aurait, de son côté, des droits à la grandeur et des titres à la vie glorieuse, étant français, anglais ou américain, s'il se refusait orgueilleusement à la vérité et s'il ne permettait pas qu'on la lui dise ou qu'on la lui rappelle ? Il faudrait bientôt pleurer sur lui avec la pitié qu'on doit avoir pour ceux qui meurent.

Aussi, à cette heure même, il ne faut pas craindre de dire au peuple américain ce que le héraut ou crieur romain disait au consul vainqueur montant triomphalement au Capitole de la vieille Rome qui ne devint éternelle que parce qu'elle fut sauvée par le christianisme de la fraternité et de la morale : *Cave ne cadas !* — "Prends garde de tomber.

Car le million de l'injustice, de l'immoralité et de la corruption a commencé sa destruction lui, et si nous n'en voyons que les côtés fastueux et éclatants, nous avons tort. Les pères de la République, qui honoraient le travail et la simplicité des mœurs, qui ne connaissaient point le *capital d'accumulation* pour créer la misère et le pauperisme, y verraient autre chose et s'en épouvanteraient.

Mais si vous croyez que le *divorce*, à l'état d'institution sociale et capitale pour les Etats-Unis, est bonne pour leur peuple et salutaire pour leur démocratie — le *divorce* aisé, facile, facultatif, donné avant d'être demandé, ne coûtant rien, ne supprimant le lien et le devoir, avilissant le mariage, violant et dissolvant la famille, vous disposant d'un état civil, glace auquel on se marie ici, là, quand on veut, où l'on veut, comme on veut, avec un juge, avec un ministre, sans formalité sérieuse, par *licence* qui coûte deux dollars, en chemin de fer, en bateau à vapeur, dans une chambre d'hôtel, sans se connaître autrement que par une convoitise dans laquelle l'amour n'existe pas ou par un désir satisfait qui aboutit bien vite au mépris commun, mais qui trouve dans le divorce et par la bigamie le moyen de monter la gamme de la polygamie mormonne, sans toutefois la responsabilité paternelle oubliée ou perdue dans le chemin des aventures, des changements et des amours libres, si amour il y a — vous vous trompez, vous vous trompez, législateurs ! Vous parlez comme l'ex-princesse de Chimay !

Voilà ce que l'on peut penser et dire, croyons-nous, en simple et honnête moraliste, en socialiste vrai et chrétien, en philosophe pour qui les religions sont des philosophies plus ou moins parfaites et dont la plus parfaite est celle qui éclaire toutes les intelligences, incline tous les fronts et commande le respect à tous.

J. GENTIL.

# LA PROPOSITION DE Lafayette.

Nous avons parlé l'autre jour du banquet donné le 6 de ce mois à New York, pour fêter l'anniversaire, le 119me, du traité d'alliance conclu entre la France et les Etats-Unis.

Rappelons aujourd'hui quelques souvenirs historiques se rattachant au glorieux événement. Le texte authentique de la résolution par laquelle le Congrès américain accueillit la proposition que lui faisait Lafayette de prêter l'appui de son épée à la cause de l'Indépendance a été maintes fois publié ; et tout récemment encore. Lafayette avait alors vingt ans. Officier en garnison à Metz, riche, il se demandait à quelle cause généreuse il consacrerait sa jeunesse et sa fortune, lorsque arrivèrent les premières nouvelles de l'insurrection des colonies américaines. Toute la France, en un unanime élan, donnait sa sympathie aux insurgés, à ceux qu'on appelait "les Bostoniens", car c'est à Boston, en décembre 1773, que l'insurrection avait commencé. Lafayette s'embarqua sur un bâtiment frété par lui, avec des officiers décidés à le suivre partout. En arrivant, il écrivit au Congrès la lettre suivante :

"D'après mes sacrifices, j'ai le droit d'exiger deux grâces : l'une est de servir à mes dépens, l'autre est de commencer à servir comme simple volontaire."

Le Congrès, par sa résolution votée le 31 juillet 1777, répondit :

"Attendu que M. de La Fayette, par suite de son grand zèle pour la cause de la liberté dans laquelle les Etats Unis sont engagés, a quitté sa famille et les siens et est venu à ses frais offrir ses services aux Etats-Unis sans réclamer ni traitement ni indemnité particulière, et qu'il a à cœur d'exposer sa vie pour notre cause, — le Congrès décide : que ses services sont acceptés et qu'il aura le rang et la commission de major-général."

A la première bataille, La Fayette vit les troupes américaines débordées, et lui-même reçut une blessure à la jambe en ralliant ses soldats. Quand il prit le commandement des Virginiens, il fut obligé de les équiper à ses frais. Le dénuement de sa division était effroyable ; les hommes ne recevaient ni chemises ni vêtements ; les approvisionnements faisaient défaut pendant des journées entières. Ce fut une rude école pour La Fayette : il supporta courageusement le froid, les fatigues, les privations, jugeant avec raison que l'exemple du général serait décisif. En le voyant si patient, si dur pour lui-même, personne n'osait se plaindre. Et Washington, auprès duquel il passa, dans un camp, l'hiver de 1778, lui témoigna pour sa bravoure et son énergie autant d'estime que d'amitié.

Quand La Fayette rentra en France, après ses premières campagnes, il trouva l'opinion plus que jamais favorable à la cause des Américains, et le gouvernement lui-même entraîné par le mouvement des esprits. Il eut la satisfaction d'obtenir qu'un corps de 6,000 hommes, commandé par Rochambeau, vieux soldat de la guerre de Sept-Ans, fût envoyé au secours des insurgés. Lui-même partit en ambassadeur pour annoncer à Washington la bonne nouvelle.

La capitulation des Anglais à Yorktown provoqua en France une joie indescriptible. Lafayette, à son retour, eut sa part de cet enthousiasme. La France du dix-huitième siècle saluait en lui le défenseur d'une cause humaine, le soldat de la liberté. On ne pouvait pas séparer la guerre d'Amérique des principes au nom desquels elle était faite, et, comme l'a dit un historien, "déjà apparaissait l'idée qu'un peuple est maître de ses destinées, que nul n'a le droit d'en appeler de ses décisions à l'intervention armée de l'étranger".

Quand l'indépendance des Etats-Unis eut été reconnue par un traité et la paix signée, Lafayette assista à cette consécration de la victoire. L'œuvre était achevée : il pouvait s'en aller. On a les paroles d'adieu qu'il prononça alors et qui sont déjà toutes pleines de l'esprit de 1789.

"Puisse ce temple immense que nous venons d'élever à la Liberté, disait-il dans le style un peu emphatique des dernières années du siècle, offrir à jamais une leçon aux oppresseurs, un exemple aux opprimés, un asile aux droits du genre humain !"

Washington prit les mains de son compagnon d'armes, les serra avec effusion ; puis, dans un élan du cœur, il attira Lafayette contre sa poitrine et l'embrassa.

Cette accolade scellait l'union franco américaine. Washington et La Fayette ne devaient plus se revoir. Mais pas un instant le premier n'oublia combien l'autre l'avait secondé, ainsi que ses soldats, dans l'établissement de la liberté aux Etats-Unis. Les années d'épreuves qu'ils avaient passées ensemble, les fatigues et les dangers, les craintes et les espérances qu'ils avaient partagées laissèrent au fond du cœur du grand patriote américain un souvenir ineffaçable. Et dans une lettre qu'il adressait à La Fayette, Washington disait :

"La profonde estime que j'ai pour vous et pour votre patrie n'a d'égale que mon affection. J'ai éprouvé un déchirement du cœur quand je vous ai dit adieu, à vous et à vos compagnons. Jamais je n'oublierai ce que notre cause doit à la France."

Ces paroles pourraient être rappelées au banquet du 6 février à New-York ; nous les gardons, quant à nous, comme un hommage fraternel rendu à la nation qui seconda les efforts des Etats-Unis et applaudit à leurs victoires.

## LE SACRE-COLLÈGE.

Le nombre des membres du Sacré-Collège est actuellement de cinquante-huit, dont trente-deux italiens et vingt-six non italiens.

Les deux consistoires de l'année 1896 n'ont donné que des cardinaux italiens : Jacobini, Agliardi, Ferrata, Cretoni, anciens nonces à Lisbonne, Vienne, Paris et Madrid, et Pierroti et Prisco, de création récente.

Les cardinaux non italiens se décomposent ainsi :

France. — Les cardinaux Langénieux, archevêque de Reims ; Richard, archevêque de Paris ; Lecot, archevêque de Bordeaux ; Perraud, evêque d'Autun.

Autriche-Hongrie. — Les cardinaux Schœnborn, prince-archevêque de Prague ; Gruscha, prince-archevêque de Vienne ; Vaszari, prince-archevêque de Gran, primat de Hongrie ; Schlauch, évêque de Grand-Varadin ; Sembratowich, archevêque grec ruthène de Lemberg ; Haller, prince-archevêque de Salzbourg.

Espagne. — Les cardinaux Monescillo y Viso, archevêque de Tolède, patriarche des Indes ; Sancha y Hervas, archevêque de Valence ; Cascajares, archevêque de Valladolid ; Casanas, évêque de la Seo de Urgel.

Portugal. — Les cardinaux Ferreira dos Santos, évêque de Porto ; Neto, patriarche de Lisbonne.

Amérique. — Le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore.

Belgique. — Le cardinal Gossens, archevêque de Malines.

Quatre cardinaux sont sujets anglais : un Australien, le cardinal Moran, archevêque de Sidney ; un Canadien, le cardinal Taschereau, archevêque de Québec ; un Irlandais, le cardinal Logue, archevêque d'Armagh, primat d'Irlande ; le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster.

Enfin, les quatre cardinaux allemands sont : Ledochowski, Krementz, Kopp et Steinhuber.

# DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

## NOUVELLES ETRANGERES

### Pérou et Bolivie.

Presse Associée.

Panama, Colombie, 16 février. — Une lettre reçue de La Paz, Bolivie, par un fonctionnaire de Panama, annonce que le congrès bolivien déclarera la guerre au Pérou.

Cette lettre ajoute que la plus grande activité règne dans les cercles militaires du pays. Les troupes sont mises sur le pied de guerre et le recrutement de nouveaux soldats est commencé sur tout le territoire de la république.

### La rébellion au Brésil.

Presse Associée.

New York, 16 février. — Le correspondant du *Herald* à Rio de Janeiro, Brésil, télégraphie que le colonel Cesar Moreira, envoyé de Bahia pour réprimer la rébellion des bandes fanatiques commandées par Conseilheiro, a demandé de nouvelles troupes.

Il déclare en même temps que les forces des rebelles sont de beaucoup supérieures en nombre aux estimations.

Des recrues en nombre alarmant se rangent tous les jours sous les étendards de Conseilheiro, dit le colonel. Le quartier-général des rebelles a été transféré de Canudos à un point plus avantageux dans la province troublée.

On craint qu'une lutte sérieuse ne soit nécessaire pour réprimer la révolte.

### Dans l'île de Crète.

Presse Associée.—Tous droits réservés.

La Canée, 16 février—Les drapeaux russe, français, italien, autrichien et anglais flottent aujourd'hui sur la ville de La Canée, et ce fait cause une satisfaction générale.

L'incertitude qui régnait depuis si longtemps a pris fin et les chrétiens se croient désormais affranchis de la domination turque.

Quatre cent-cinquante marins étrangers ont été débarqués ; ils occupent les positions les plus avantageuses de la ville. Les escadres russe, française, italienne et anglaise ont fourni cent hommes chacune ; le navire de guerre autrichien a envoyé cinquante marins.

L'ordre le plus parfait est maintenu ; les gardes sont régulièrement montées et des patrouilles parcourent les environs de la ville.

Quelques instants après le débarquement des détachements étrangers, hier après-midi, l'officier italien qui les commande, par consentement des commandants des escadres, a ordonné au commandant du corps d'armée grec installé à Platonica, le colonel Vassos, de retirer ses troupes, et aux insurgés de cesser les hostilités en attendant la décision des puissances relativement à l'avenir de l'île de Crète.

Le commandant grec a répondu de la façon suivante :

Je suis venu ici avec quatre bataillons de soldats grecs et l'ordre d'occuper l'île, et je dois exécuter cet ordre en attendant de nouvelles instructions.

Les amiraux étrangers ayant l'instruction de n'empêcher le débarquement de forces grecques qu'à La Canée, Héraklion et Rétimo, n'ont pu intervenir dans les mouvements du corps d'armée commandé par le colonel Vassos.

Plus tard, un officier de gendarmerie a été envoyé à Akroliri pour annoncer aux insurgés l'occupation de La Canée par des détachements des flottes étrangères, leur demander de déposer les armes et de cesser les hostilités.

Les chefs insurgés ont promis de prendre la chose en considération, et on croit qu'ils enverront une délégation à cet égard.

On annonce qu'un terrible massacre a eu lieu à Satif, et que le navire de guerre italien Doria est parti en toute hâte pour cette ville.

La tranquillité règne maintenant à Halepa et dans le voisinage.

On dit que des renforts grecs seront débarqués aujourd'hui.

L'occupation de La Canée par des détachements étrangers a été effectuée avec le consentement des fonctionnaires turcs, et cette mesure ne semble pas devoir augmenter les complications à Constantinople. Le commandant de la flotte grecque a été prévenu de cette occupation.

Les officiers turcs sont entièrement démoralisés ; ils se conforment simplement aux recommandations qu'ils reçoivent des amiraux étrangers. Ceux-ci agissent en parfait accord et se consultent sur toutes les mesures à prendre.

On estime certain que la première mesure prise sera l'établissement d'un gouvernement chrétien provisoire, en attendant l'adhésion des puissances à l'annexion de l'île de Crète par la Grèce, quoique ce pays ne semble pas disposé à attendre plus longtemps cette permission, et qu'il ait l'intention d'administrer immédiatement toutes les parties de l'île non occupées par les marins étrangers.

Si la Turquie accepte l'état de choses créé et l'annexion de la Crète par la Grèce, les détachements étrangers seront immédiatement rappelés, ainsi que la flotte de la Grèce.

Ismael Bey, le fonctionnaire turc qui a succédé à Georgi Berovitch Pacha au poste de gouverneur de l'île de Crète, est entré en communication avec les amiraux étrangers. On croit qu'il a présenté une protestation formelle contre le débarquement des troupes grecques à Platonica.

## NOUVELLES AMERICAINES

### Arrivée d'Inouska à San Francisco

Presse Associée.

San Francisco, 16 février.—K. Inouska, un avocat éminent de Tokio, secrétaire de la chambre des pairs au parlement du Japon, est arrivé à San Francisco.

Il remplit les fonctions de conseil au département des communications et du Bureau de législation, et il est venu aux Etats-Unis pour faire une étude spéciale des lois réglementant les transports par chemins de fer. Il a l'intention de s'entretenir à Washington avec les commissaires du commerce entre Etats.

Après un mois de séjour aux Etats-Unis il visitera l'Angleterre et la France.

### La boxe dans l'Idaho.

Presse Associée.

Boise, Idaho, 16 février—L'Idaho va peut-être faire concurrence au Névada relativement à la boxe, comme moyen de faire connaître l'Etat en encourageant l'art du pugiliste.

Un projet de loi autorisant les batailles de pugilistes a été présenté à la Chambre. Cette loi ressemble en beaucoup de points à celle du Névada. La licence est fixée à $5,000, mais on croit que ce chiffre n'a été adopté que pour donner la latitude de le réduire.

### Les Grecs de Chicago.

Presse Associée.

Chicago, 16 février—Le porte-paroles de la colonie grecque de Chicago déclare que la moitié des membres se sont déjà enrôlés en vue d'une guerre avec la Turquie.

Les présidents des six sociétés grecques se réuniront aujourd'hui pour préparer un mass-meeting dans le but de lever un fonds pour la guerre de la liberté et pour soulager les veuves et les enfants des soldats grecs qui seront tués.

Des discours seront prononcés en grec et en anglais. Les amis de la liberté, quelle que soit leur race, sont invités au meeting.

J. C. Palamaris semblait être le porte-paroles des Grecs qui se sont présentés au quartier-général, rue Dearborn, numéro 11.

Il a été acclamé quand il a déclaré son intention et celle de quatre-vingt-dix-neuf sur cent des hommes de descendance ou de parenté grecque à Chicago de partir pour la terre natale et combattre pour elle.

M. Palamaris a exposé en détail les opérations d'une grande société secrète connue sous le nom de "Ligue Nationale", qui recueille des fonds pour la guerre contre les musulmans.

D'après M. Palamaris, cette société est composée des grecs les plus éminents dans le royaume et dans les divers pays du monde. On dit que 120,000 de francs sont déjà souscrits, et qu'une partie de cette somme a été employée à la distribution d'armes aux sujets grecs d'Abd-Ul-Hamid, armes dont ils se serviront quand la Ligue Nationale du roi George proclamera une insurrection générale.

### Le Record des Chemins de fer.

Presse Associée.

Denver, Colorado, 16 février.—Le train spécial parti de Chicago par la ligue du Chicago, Burlington et Quincy, et la ligne du Burlington et Missouri, ordonné par Henry J. Mayham, un courtier des mines installé à Denver, est arrivé dans cette ville, aujourd'hui à 3 heures 52 du matin, après avoir franchi une distance de 1026 milles en 18 heures et 52 minutes.

Ce voyage entrera dans l'histoire des chemins de fer comme la plus grande prouesse accomplie par un train jusqu'aujourd'hui.

Le record de longue distance établi par un train était de 964 milles en 19 heures et 52 minutes sur la ligne du New York Central et Lake Shore, entre New York et Chicago.

M. Mayham a quitté New York dimanche dernier par un train de la ligne de Pennsylvanie.

A Chicago, il a commandé un train spécial afin d'arriver aussi promptement que possible au chevet de son fils mourant, William B. Mayham.

Les directeurs de la ligne de Burlington se sont engagés à le conduire à Denver en vingt-quatre heures. C'est la première fois que ce trajet a été accompli en vingt-et-une heures. Toutes les ressources de la compagnie ont été mises en œuvre, et plus de deux heures ont été gagnées sur le meilleur temps qu'on croyait possible.

Dans les parties droites de la ligne le train a atteint une vitesse de plus de soixante milles à l'heure.

La montée s'étendant de Akron à Denver, Colorado, sur une distance de 118 milles, a été parcourue en 124 minutes, le train allant, par conséquent, à une vitesse de près d'un mille à la minute sur tout le parcours.

A Lincoln, le mécanicien en chef de la ligne de Burlington, M. Dixon, a pris place sur le tender avec les autres mécaniciens. Il est allé jusqu'à Denver.

Aucun train spécial transportant de hauts fonctionnaires de la nation n'a jamais autant attiré l'attention des directeurs de la ligne de chemin de fer.

Des télégrammes de toutes les parties des Etats-Unis demandaient des informations sur la marche du train et la possibilité pour M. Mayham d'arriver à temps pour serrer la main de son fils avant sa mort.

Au bureau de la ligne de Burlington, à Denver, les employés ont été constamment occupés à répondre aux questions des amis de la famille. Mais malgré le splendide record du train de Burlington, M. Mayham est arrivé trop tard à Denver pour voir une dernière fois son fils vivant. Le jeune homme avait rendu le dernier soupir quelques minutes après minuit.

M. Mayham envoyait constamment des télégrammes à son fils au fur et à mesure qu'il approchait du Colorado. Avant d'entrer dans cet Etat il a envoyé trois messages successifs. Chacun d'eux disait que quand il serait mieux ils partiraient ensemble pour la Californie afin de hâter sa guérison complète.

En approchant de Denver les messages ont été plus fréquents, et le malheureux père, à moitié fou de douleur, envoyait encore des dépêches quand son fils était mort.

Mme Mayham, mère de Will, et sa fille se trouvaient à la Nouvelle-Orléans quand il est tombé malade. Elles sont immédiatement parties pour Denver.

Will Mayham n'était âgé que de vingt-et-un ans. Il s'était marié il y a quelques mois. Vendredi dernier, dans la matinée, il semblait en excellente santé, mais dans l'après-midi un cas d'*appendicitis* très violent s'est déclaré.

### Double exécution dans le Missouri.

Presse Associée.

St-Louis, Missouri, 16 février—A Clayton, un faubourg de la ville et le chef-lieu du comté de St-Louis, Peter Schmidt, plus connu sous le nom de *cottonhead*, et Sam Foster, un nègre, ont été exécutés aujourd'hui.

Peter Schmidt, qui n'était âgé que de seize ans, a été pendu le premier. Il est mort bravement à sept heures 05 du matin, le regard triste mais sans montrer un simple signe de repentir.

Sam Foster, le grand nègre brutal qui est mort quinze minutes après, était si faible qu'il a dû être presque porté sur l'échafaud. Ses lèvres tremblaient et ses yeux étaient remplis de larmes au moment que le capuchon s'est abaissé sur sa figure.

Dans les deux cas la mort a été instantanée.

### Grèce et Turquie.

Presse Associée—Tous droits réservés.

Athènes, 16 février—L'opinion générale à Athènes est que l'incident crétois, en ce qui concerne la question d'Orient, est maintenant une chose du passé, et que le débarquement de troupes grecques dans l'île, comme l'a exclusivement annoncé hier la Presse Associée, ne semble pas devoir entraîner un *casus belli* entre la Turquie et la Grèce.

La résolution de ce dernier pays d'occuper la Crète et d'y protéger les chrétiens, malgré l'attitude des puissances, est basée sur la déclaration des Crétois établissant qu'ils sont prêts à verser la dernière goutte de leur sang pour satisfaire leurs aspirations nationales, qui ne sont rien moins qu'une union complète avec la Grèce.

Ces faits ont été communiqués par la Grèce aux puissances, et le gouvernement grec a suivi en tous points la ligne de la politique annoncée.

Un ordre du ministre de la guerre, M. Smolenitz, nommant le colonel Vassos aide de camp du roi George et commandant du corps d'armée débarquée hier à Platonics, à une courte distance de la Canée, a été publié aujourd'hui au journal officiel.

Après avoir expliqué que les mesures prises par la Grèce étaient dues au fait qu'elle ne pouvait tolérer plus longtemps la lamentable situation des chrétiens dans l'île de Crète, "à qui nous sommes unis par les liens sacrés de la religion", l'ordre du ministre de la guerre continue :

"En conséquence, le gouvernement grec a pris la résolution d'occuper l'île au nom du roi Georges et d'arborer le drapeau grec sur la forteresse dont vous prendrez possession.

"Tous vos actes devront être accomplis conformément aux lois et au nom du roi Georges, et sous la responsabilité de son gouvernement.

"Immédiatement après votre débarquement vous lancerez une proclamation annonçant l'occupation de l'île par les troupes grecques."

Ces instructions ont été suivies. Après son débarquement à Platonics le colonel Vassos a adressé une proclamation au peuple crétois, proclamation annonçant l'occupation de l'île au nom du roi Georges et demandant la soumission des troupes turques.

Les réservistes appelés sous les drapeaux se concentrent rapidement dans les villes militaires de la Grèce.

Toutefois, on espère que la plus grave difficulté qui puisse survenir sera une rupture des relations diplomatiques entre la Turquie et la Grèce.

L'annexion de l'île de Crète par la Grèce, un fait prévu dans les dépêches de la Presse Associée dès le commencement des troubles, est maintenant un fait accompli, et on ne croit pas que les puissances aillent plus loin, dans cette question, que l'occupation temporaire de l'île.

En attendant, les négociations à ce sujet continuent entre les ambassadeurs des diverses puissances européennes à Constantinople, qui se tiennent en communication constante avec la Porte.

Des renforts, des armes et des munitions sont en route pour la Crète, et on donne à entendre que les détachements des navires de guerre seront rappelés d'ici quelque temps, et que la Grèce assumera l'administration de l'île de Crète, sous certaines restrictions, peut-être.

La nouvelle du départ du prince Nicolas pour Larissa, Thessalie, demain, avec son régiment, a causé un grand enthousiasme dans les cercles militaires.

Le roi Georges, les membres de la famille royale et les ministres sont maintenant plus en faveur que jamais parmi le peuple, et le prince Georges sera l'objet d'une grande ovation quand il reviendra au Pirée avec la flotille de torpilleurs.

L'ACTUALITE

TOURS POUR LA DEFENSE DES COTES

M. Fisher, membre du Congrès des Etats-Unis, vient de soumettre un plan de défense pour nos côtes. Ce plan a été approuvé immédiatement et déjà le gouvernement le met à exécution en faisant construire trois tours, comme on en voit plus haut le dessin. Chacune de ces tours portera deux canons du plus gros calibre.